

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 FEVRIER 2016

L'an Deux mil seize, le onze février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, LAGNEAU, VENIAT, GARNIER, BONNIAUD, CHATEAU, JACQUELIN, MARTIN, MONEYRON, TABARAN, VALLET.

ABSENTES EXCUSEES : Mesdames AUDIN, DESCOINS.

ABSENTE : Madame VERNAUDON

POUVOIR : néant

SECRETAIRE : Monsieur VENIAT

I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2015

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

II - DELIBERATIONS

- Rénovation de la Salle des Associations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Salle des Associations située au 1 rue de la Paix nécessite des travaux importants pour garantir la sécurité des usagers et pour rendre ce lieu plus adapté à sa fonction. De ce fait, divers devis ont été demandés aux artisans.

La commune peut prétendre à diverses subventions pour 2016 : auprès du Conseil Départemental de l'Allier à hauteur de 30 % du montant hors taxes des travaux, auprès de la Préfecture de l'Allier à hauteur de 30 % du montant hors taxes, et au titre de la réserve parlementaire à hauteur de 2 000 €uros.

Afin de déposer ces demandes, le conseil municipal doit délibérer.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de déposer ces trois demandes de subventions.

- Marquage au sol, sécurité routière :

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Allier au titre de la répartition des amendes de police sera présentée au prochain conseil municipal, après la réunion de la commission des finances

III - CONSEIL D'ECOLE

Madame CHATEAU, expose les points abordés lors du dernier Conseil d'Ecole.

Il n'est pas prévu de fermeture de classe pour la rentrée 2016. Il faut tout de même être vigilant quant aux effectifs d'enfants scolarisés les prochaines années.

Une sortie en forêt est prévue pour les maternelles dans le cadre d'un travail en collaboration avec l'ADATER. Les élèves de primaire participeront comme chaque année au Tournoi de Hand Ball, à la Course d'orientation, et partiront en classe de mer à l'Ile d'Oléron.

IV - COMMISSION DES CHEMINS

Monsieur BONNIAUD expose :

Le broyage des haies est terminé. Un programme d'entretien des voies communales pour 2016 a été réalisé : réfection de bordures de trottoirs, avaloirs, gravillonnage au début du chemin du Chainon; raclage, reprofilage et enduit bicouche du chemin des Robins, reprise et bicouche du parking de l'Entrepotes. Comme chaque année, certains fossés seront curés. L'entretien courant des chemins sera réalisé par l'employé communal.

V- DEMANDE DE STATIONNEMENT - COMMERCE AMBULANT

Une demande de stationnement de commerce ambulant a été faite en mairie le 4 février 2016. Le conseil municipal donne un avis favorable seulement le lundi soir. Une réponse sera faite dans ce sens là en spécifiant la tarification concernant le droit de place.

VI - QUESTIONS DIVERSES

- Eoliennes : La société SAMEOLE, et Monsieur le Maire se sont rendus à la Préfecture afin que le projet d'implantation d'éoliennes soit exposé à Monsieur le Préfet. Les dates des réunions d'information ne sont toujours pas fixées.
- Une nouvelle loi de 2015 fixe le montant des indemnités au plafond pour les Maires des communes de moins de 1000 habitants.
- Carte Communale : la mise en place définitive de ce nouveau dispositif devrait intervenir prochainement.
- Ordinateurs aux Ecoles : ces derniers présentant des dysfonctionnements, Monsieur Garnier a demandé des devis.
- Plantation au cimetière : l'horticulteur n'est pas intervenu, un courrier sera fait.
- Réseau téléphone mobile : malgré les demandes de réparation de la mairie au gestionnaire du réseau, il subsiste encore des dérangements. Une relance sera faite.
- Voie communale : il est demandé la mise en place d'un "Cédez le Passage" au lieu dit les Galmins.
- Il est signalé des problèmes comportementaux d'une personne de la cantine.

Séance levée à 21h05.